,			. ,	^
DFCL	ARATI	ON D'	'INTF	RFTS

BENAHMED

Faten

Membre d'EPCI/Val d'Yerres Val de Seine/Vice-Présidente

Élu(e) ou nommé(e) le : 05/07/2020

Déclaration déposée le : 30/08/2020 13:05:59

Renseignements personnels:

Année de naissance : 29/12/1976

Adresse:

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : EDUCTIVE PARIS	2018 : 17100 € Brut
de 07/2018 à 12/2020	2019 : 36000 € Brut
CADRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE	2020 : 44000 € Brut
Commentaire :	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	ı	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
	Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Né	ant

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Né	ant

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Conseillère municipale de 05/2020 à 12/2020	2020 : 0 € Brut
Commentaire :	
Vice-Présidente agglomération Val d'Yerres Val de Seine	2020 : 6806 € Brut
de 07/2020 à 12/2020	
Commentaire : Elue VP de	
l'agglomération Val d'Yerres val de Seine depuis le 5/07/2020,	
je signale une indemnité mensuelle brute de 1166,82 € à	
compter du 5 juillet 2020.	

Observations

Je soussigné Faten BENAHMED certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 30/08/2020 13:05:59 Signature : Faten BENAHMED